

Saison
2024
2025

REFERENCEMENT

Domaine: **EVOLU'GYM**

Née en:

Les conditions

2019

2020

(2021)

*(2021): Accès aux cours suivant conditions et validation des entraîneurs lors des évaluations.

* Circuits ludiques évolutifs vers un travail en autonomie.

* Activité réservée aux **filles pour Eveil 1** et sur avis des entraîneurs.

* Activité **mixte pour Eveil 2 et 3**.

* Participation dans l'année à 2 animations et au Gala.

* Pas de cours pendant les vacances scolaires mais des animations à thèmes, non obligatoires mais sur inscription.

GYM EVEIL

		Groupe		
Groupe	Jour	Horaires	Lieu	
GYM EVEIL 1	JEU	17 h 30 / 18 h 30	COSEC Mably	
GYM EVEIL 2	SAM	10 h 00 / 11 h 00	COSEC Mably	
GYM EVEIL 3	SAM	11 h 00 / 12 h 00	COSEC Mably	



COTISAT°
TOTALE
ANNUELLE
à PAYER

230 €

Cotisation totale comprenant:

la PART
ADHESION

70 €

et la PART
ACTIVITES

160 €

La cotisation est annuelle et non remboursable.
Elle est à payer dès après le premier cours.

MODE DE REGLEMENT

Vous pouvez régler de
3 manières différentes

 <p>Espèces: Règlement en 1 fois au dépôt du dossier.</p>	 <p>En ligne: Règlement en 1 ou 3 fois possible (3 mois consécutifs a/c du dépôt du dossier)</p>	 <p>Carte bleue: Règlement en 1 fois au dépôt du dossier.</p>
Nous sommes partenaire de:	 	   

Association loi 1901 - Affilié FFGym - Agrément Jeunesse & Sport 42 S 012 022 - Siret: 414 691 881 00026

gym-roannemably.fr

ugroannemably42@gmail.com

07 57 67 61 47

UNION GYMNIQUE ROANNE MABLY

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants, disponibles sur le site du Club
En confirmant votre inscription, vous acceptez toutes les clauses des documents suivants.



STATUTS UG ROANNE MABLY

NOTICE D'INFOS SUR LES ASSURANCES

LE "POOL BENEVOLES"

CHARTRE PARENTS / GYMS / CLUB

VALEURS & CHARTRES FFGym

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

REGLEMENT INTERIEUR UG ROANNE MABLY

CHARTRE ECO GYM

OBJECTIFS D'ACCESSIBILITE PROGRAMMES FFG

LES CLAUSES D'ENGAGEMENT AU CLUB

En confirmant votre inscription, vous acceptez toutes les clauses des documents suivants.

1 - CLAUSES VALABLES pour:

Domaine:

TOUS LES DOMAINES

- * Vous conformer strictement aux **obligations et délais de paiement** de vos cotisations. A défaut le Club n'a d'autre recours que de se retourner vers un Service de contentieux.
Le non paiement en date et heure de la cotisation entraîne le refus d'accepter l'adhérent aux cours car il n'est pas couvert par la licence / assurance obligatoire.
- * Le remboursement partiel de la cotisation ne peut se faire qu'en cas d'accident au sein du club ou de déménagement (après décision du comité directeur).
- * L'association **communiquera essentiellement** par l'intermédiaire de son mailing "Gest Gym".
- * Dans les gymnases, les tableaux d'affichage vous proposent toutes les infos utiles. **Nous vous invitons à les consulter** à chacun des entraînements en entrant dans la hall 10 minutes avant le début ou fin des cours mais également à les retrouver sur notre site: gym-roannemably.fr
- * La **présence de parents**, amis ou visiteurs dans la salle de sport est interdite (sauf cours de Baby Gym ou un seul parent accompagnant est accepté pendant le cours).
- * En cas d'absence, de maladie, **j'informe** le Club.
- * En cas de blessure contractée lors d'une activité officielle du club, **vous rapprocher au plus vite** de celui-ci si besoin d'établir une déclaration d'accident.
Celle-ci doit être faite dans les 5 jours maximum suivant la date de l'accident.
- * Je ne prends aucune **substance illicite**. En cas d'obligation d'en prendre, faites établir un certificat d'usage thérapeutique.
- * Le Club ne peut être **tenu comme responsable** en cas de vol ou dégradation dans les parties communes du gymnase.
- * J'autorise le Club à utiliser mon image prise lors de ses activités afin d'affiches, parution sur le site Club ou autres publications internes. Si vous vous y opposez, il faut le **notifier par lettre** auprès du Club qui sera alors garant des règles de réserve conformément à la loi en vigueur.

Tous les cas de non-respect des clauses, usages et réglementations peuvent entraîner jusqu'à l'exclusion du Club.

Tous litiges seront traités par le Bureau du Conseil d'administration de l'Association.

2 - CLAUSES SPECIFIQUES à:

Domaine:

EVOLU'GYM

Activité:

BABY GYM & GYM EVEIL

- 1 - Choix du cours en début d'année puis fixe pour toute la saison.
- 2 - Baby Gym - présence participative au cours d'un seul parent.
- 3 - **Respecter les invitations et les convocations** aux organisations du Club.